

Ministère de la Région de
Bruxelles-Capitale
A.A.T.L.
Direction Urbanisme
A l'attention de M. A. Goffart,
Directeur
C.C.N., 80, bte 1, rue du Progrès
1035 Brussel

Vos réf. : 09/pdf/155397
Nos réf. : AVL / Gr. Meyfroots - WSP20026.350
Annexe : 1 exemplaire des plans

Bruxelles,

Concerne: WOLUWE-SAINT-PIERRE. Immeuble sis 364b, avenue de Tervueren.
Restauration du Musée du Transport urbain bruxellois et le dépôt trams.
Avis conforme.
(Dossier traité par M. Ch. Honoré – D.U. et Mme M. Vanhaelen D.M.S.)

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande datée du 28 juin 2004 et reçue le 29 juin de disposer de l'avis conforme de la Commission royale des Monuments et des Sites dans le cadre d'une demande de permis unique, le point a été discuté en urgence lors de la séance du 30 juin 2004.

Le rapport de la Direction des Monuments et des Sites n'a pas été joint à votre courrier.

L'avis conforme est défavorable.

Un avis de principe avait été émis en séance du 21 janvier 2004 suite auquel plusieurs réunions se sont tenues dans le courant du mois de mars. Pourtant, force est de constater que les conclusions de ces discussions n'ont – globalement – pas été prises en compte dans le projet qui a été soumis à la CRMS : ni en ce qui concerne les aménagements intérieurs, ni au niveau des restaurations des façades.

Le caractère urgent du dossier n'est pas avéré dans les documents transmis.

La CRMS se tient à la disposition des auteurs de projet pour les accompagner dans les prochaines recherches qu'ils mèneront pour rencontrer ses observations.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre considération.

Anne VAN LOO
Secrétaire
C. c. à la DMS et à la Commune de Woluwé-Saint-Pierre.

Jacques DEGRYSE
Président